

**Créons un Collectif de soutien  
de la « Chèvrerie des Sabotiers »  
à MECQUIGNIES  
contre le projet d'installation d'un pylône d'antennes relais  
4G SFR**

On a besoin d'un mouvement de citoyens pour négocier avec le maire et SFR pour une autre solution à la pose d'une antenne 4G dans notre village

TRAITE PARTICIPATIVE LE JOUR DU MARCHÉ DE MECQUIGNIES



Nous voulons Préserver nos animaux , les humains et notre gagne-pain MERCI !!!

La chèvre rit !!!!!!!!!!! des Sabotiers

# SOMMAIRE

1. Problèmes des animaux face aux ondes électromagnétiques et des courants parasites
2. Impacts des ondes électromagnétiques sur les humains
3. La chèvrerie des sabotiers  
l'implication de la mairie
4. La solution : un mouvement citoyens
5. Annexes

## 1) Problème des animaux face aux ondes électromagnétiques et des courants parasites

### LES ANIMAUX SOUFFRENT EN SILENCE

Les animaux sont 3 fois moins résistants que l'homme aux ondes électromagnétiques. Leur museau et leurs pattes humides sont au contact direct avec le sol et sont vecteurs des courants vagabonds. Ils n'arrivent plus à s'abreuver et se déshydratent, leur production de lait s'amenuise, sa qualité diminue, les animaux s'amaigrissent, tombent malades, certains sont agressifs envers leurs congénères.

De plus en plus d'éleveurs à travers toute la France témoignent de signes inquiétants sur leurs animaux dès l'implantation de structures émettrices d'ondes électromagnétiques près de leur élevage (antennes relais, éoliennes, lignes à haute tension) Des éleveurs impuissants voient leurs bêtes mourir les unes après les autres. Certains éleveurs confrontés à ces problèmes sont en liquidation.

*Voir en annexes des études et exemples d'impact sur les animaux.*

En règle générale, selon le collectif national « Stop Tensions Parasite » et l'association « Animaux sous tension »,

3 cas de figure peuvent impacter fortement le bien-être des animaux :

- L'orientation de l'antenne est face à l'exploitation
- L'installation électrique qui alimente l'antenne étant mise à la terre, la pollution électrique engendrée peut toucher des eaux souterraines (la mise à la terre doit être éloignée au minimum de 100m des eaux souterraines)
- L'implantation de l'Antenne sur une fissure ou faille géologique ; la pollution électrique se propage alors le long de celle-ci et impacte toutes les zones à la verticale de cette faille.

## L'ANTENNE A MECQUIGNIES



Sur le schéma ci-contre, l'implantation de l'antenne (**en rouge**) est à l'intérieur du bosquet privé de Mr Dubois qui l'a accepté sur son terrain, au niveau du chemin Labrouche, et au beau milieu des prairies (**en vert**) de Mr et Mme Piriou.

3 antennes sont prévues en haut du pilône SFR pour rayonner tout alentour sur 360°. Plus aucun espace

dans les prairies ne sera à l'abri des ondes électromagnétiques générées par ces antennes, ni des tensions électriques parasites dans le sol en raison de l'électrification de l'ouvrage qui sera mis à la terre.

Ces antennes seraient à plus de 250 mètres des premières habitations et à 230 m de la chèvrerie des sabotiers, mais **à 15m, 70 m, 95 m, 109 m des prairies où broutent les chèvres.**

**Des tables de piquenique sont à disposition dans la prairie à 15 mètres de l'antenne (derrière le sapin) pour que vous puissiez y apprécier le cadre**  
**Attention de prendre le chemin dans le sens La chèvrerie -----) rue magdeleine**

## 2) Impact des ondes électromagnétiques sur les humains

**Des habitants de Mecquignies et d'ailleurs** ont fait part de leur inquiétude dans les commentaires de la pétition en ligne sur internet (2987 SIGNATURES) ( voir la page Facebook) et certains ont témoigné de leur sensibilité aux ondes.

Nous sommes tous électrosensibles. Heureusement, la plupart d'entre nous supportons les ondes pulsées (saccades) émises par les téléphones portables et les antennes relais, sans forcément s'en apercevoir, tant que notre résistance physique, notre état de santé sont au rendez-vous. Mais, pour une raison ou une autre, avec le temps, ces résistances peuvent commencer à faiblir et s'épuiser. Alors les symptômes commencent à apparaître comme les migraines, les insomnies, des états de fatigue généralisée. Cela peut être le début de problèmes de santé qui peuvent continuer à s'aggraver, jusqu'à l'apparition d'une maladie plus grave.

De nombreux scientifiques de renommée internationale, comme en France les professeurs Dominique Belpomme (\*), Annie Sasco (\*), etc. alertent depuis des années sur la progression importante des cancers, maladies d'Alzheimer, sclérose en plaque et autres maladies neuro-dégénératives en corrélation avec la montée en puissance des ondes émises par les téléphones portables et les antennes relais. **5% de la population est électrohypersensible (EHS) ou sujets à des symptômes d'intolérance aux ondes électromagnétiques, soit 3,5 millions de français.** Les EHS ne peuvent plus vivre que dans des zones dites blanches, c.à.d. sans présence d'ondes électromagnétiques pulsées. Quand une personne commence à mal supporter la proximité des ondes, elle doit tout faire pour s'en protéger au risque de voir son état s'aggraver.

Malheureusement, par le décret n° 6 du 25 mars 2020, et la volonté du gouvernement Macron de supprimer toutes les zones blanches, les opérateurs sont autorisés à installer des antennes 4G et 5G sans demande d'autorisation préalable, et sans application du moindre principe de précaution sanitaire. Ainsi, **le professeur Belpomme estime qu'avec le déploiement à marche forcée et sur tout le territoire des antennes 4G et 5G, 30% de la population sera EHS d'ici 2030.**

(\*) Dominique Belpomme est professeur de cancérologie et membre de plusieurs sociétés savantes internationales, il est un des seuls spécialistes en France de l'électrohypersensibilité.

Annie Sasco est une experte en épidémiologie des cancers reconnue sur le plan international.

### 3) [La Chèvrerie des Sabotiers](#)

La chèvrerie des Sabotiers doit sa réputation

à sa **CERTIFICATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE** par Ecocert

à la qualité de ses fromages

à l'authenticité du lieu

à son marché bio mensuel considéré comme un des plus beaux marchés de

l'Avesnois, nommé « le Marché de Mecquignies » alors que c'est un lieu privé.

à sa transparence dans son travail

à ses valeurs, sa philosophie

à son ouverture par :

- le Woofing : (la chèvrerie propose d'accueillir des personnes du monde entier pour partager ses connaissances, son savoir-faire, son quotidien et ses activités en offrant pour ces derniers le gîte et le couvert).
- Son adhésion à «France Passion » la Chèvrerie est une étape gratuite des camping caristes.
- L'accueil de stagiaires de différentes écoles (Le Quesnoy - Chartres - Genech ...)
- Visites d'écoles et notamment l'accueil gratuit de l'école de Mecquignies qui a été un geste apprécié par la présidente de l'association des parents d'élèves.)
- à son partenariat avec des associations (Paysannes en Bio - Civam - Initiatives Paysannes, A Petit Pas , La mairie de Frasnoy , le parc régional de l'Avesnois ...).
- aux différents magasins où elle livre des fromages chaque semaine (Biocoop - ABC Bio - M'bio - Autour du verger - Val Nature - Du Vrac au Pot) et tous les marchés Bio de l'Avesnois, et sa clientèle fidèle depuis 7 années.
- À la Voix du Nord qui a déjà publié de nombreux articles.

L'ensemble de ces engagements ne peut être remis en question par l'arrivée d'une antenne relais 4G à proximité des prairies où broutent nos chèvres chaque jour un minimum de 6 heures.

**Conclusion : Au vu de ses valeurs, de son respect du Vivant humain et animal l'implantation de cette antenne remet en question la poursuite de l'activité de la Chèvrerie à Mecquignies**

#### 4) Implication avec le maire

Un projet initial d'antenne sur un terrain municipal avait été annulé. Un nouveau dossier pour cette implantation d'antenne 4G d'une hauteur de 30 mètres a été déposé en mairie le 11 mai. C'est le projet actuel qui fait discorde.

Le maire qui a signé l'autorisation de travaux ignorait l'impact sur les animaux que pourrait avoir cette installation.

Nous l'avons rencontré accompagné de ses deux adjointes, avec Mr Alain Carpon du collectif « Stop Linky et 5 g du Pays de Condé » et nous leur avons remis un dossier montrant les dangers des antennes relais à proximité des élevages.

Conclusion de l'entretien avec le maire :

Ni le maire et ni aucun conseiller municipal n'ont signé la pétition alors qu'il s'agissait de rejoindre notre inquiétude

Aujourd'hui 2991 personnes nous soutiennent **MERCI DU FOND DU COEUR**

Le maire a seulement contacté l'opérateur SFR pour qu'il se mette en relation avec nous, mais nous attendons une implication plus importante de sa part pour négocier avec cet opérateur un autre emplacement pour cette antenne.

Il y a quelques mois Monsieur le maire est venu me demander pour que la Chèvrerie figure dans un reportage sur son village par la chaîne wéo , ainsi que l'association "Mecquignies à la recherche de son passé".

Je le remercie pour cette reconnaissance mais aujourd'hui je lui demande de sauver la Chèvrerie et le marché de MECQUIGNIES

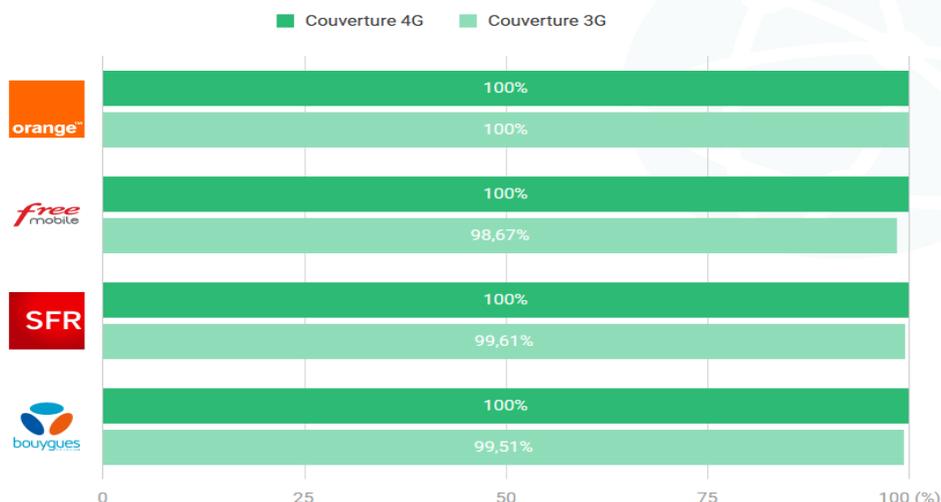
Je reprends ses paroles de fin de réunion

**Un maire est un maire pour tout le monde**

Le maire nous a informé être contre la 4G mais il se soumet à un décret ministériel imposant l'installation d'une antenne 4G dans la commune considérée comme zone blanche. Or, quelle est l'utilité pour cette Antenne, puisque, selon le site zoneadsl, la couverture a Mecquignies est à 100%.

**100% de couverture 4G à Mecquignies pour les 4 opérateurs**

Tous les opérateurs couvrent les 692 Macogniens à 100% en réseau mobile 4G.



## 5) SOLUTION : UN MOUVEMENT DES CITOYENS

Pour répondre à l'urgence, nous voulons créer un collectif représenté par Mme Thérèse LEFEBVRE qui sera la porte parole des habitants de Mecquignies

Il se nomme : Respectons le vivant à Mecquignies

1. Soutenir la chèvrerie et les opposants à la 4G en interpellant le maire dont la présence nous paraît importante dans la négociation avec SFR  
(le panneau SFR a été posé le 19 juin, il reste peu de temps avant le début des travaux)
2. Aider la mairie avec les représentants du collectif à trouver un autre terrain en faisant un appel à d'autres propriétaires privés(environ 7000 euros de revenu par an )
3. Nous allons de nouveau interpellé La Voix du Nord et l'ensemble des médias locaux et nationaux pour annoncer la création du collectif et la négociation avec la mairie et SFR

Pour chaque habitant de Mecquignies (\*), rejoignez le collectif en envoyant un mail individuellement à l'adresse : [respectduvivantamecquignies@gmail.com](mailto:respectduvivantamecquignies@gmail.com)

Délai souhaité pour répondre : 15 juillet 2022 (toujours possible au-delà).

**ATTENTION : DÉBUT DES TRAVAUX 13 AOÛT 2022**

(\* ) Mettre par foyer le nombre d'adultes, leur nom et prénom, ainsi que l'adresse (éventuellement un n° de téléphone, un commentaire, une idée ,des propositions )

MERCI

## 6) ANNEXE .....

### **FICHE INFOS BÉTAIL ET ÉLECTROMAGNÉTISME**

(Fiche réalisée par l'association Robin des Toits et validée par des éleveurs : études scientifiques, procès)



#### LES ONDES ET LES ANIMAUX

Fiche <https://www.robindestoits.org/attachment/1624476/>

Où on peut trouver une quarantaine d'articles (études scientifiques, procès suite aux graves problèmes de santé sur divers animaux suite à l'installation d'éoliennes, antennes, lignes à haute tension)

Fiche <https://www.robindestoits.org/attachment/1880917/>

Une autre fiche complète et détaillée sur

- LES POINTS DE FRAGILITE DU BETAIL
- LES CAUSES ET PROBLEMES ELECTRIQUES
- LES CONSEQUENCES ET SIGNES DU STRESS ANIMAL ...

#### Article du 29 mai 2022 :

##### **Mortalité du bétail et antenne-relais : une décision de justice inespérée**

[https://www.robindestoits.org/Mortalite-du-betail-et-antenne-relais%C2%A0-une-decision-de-justice-inesperee\\_a3143.html](https://www.robindestoits.org/Mortalite-du-betail-et-antenne-relais%C2%A0-une-decision-de-justice-inesperee_a3143.html)

A la suite de la plainte déposée par le Gaec du Coupet, éleveurs de bovins sur la commune de Mazeyrat d'Allier, en Haute-Loire, contre Orange et Santerne, le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay, le 20 mai 2022, puis le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, le 23 mai 2022, ont tranché :

**Il est enjoint à l'Etat et à la SA Orange d'arrêter le fonctionnement de l'antenne de radiotéléphonie mobile implantée sur la commune de Mazeyrat d'Allier, ...**

Les faits : le 12 juillet 2021, une antenne 4G est mise en place par l'installateur Santerne et activée par l'opérateur Orange **à 250 mètres de la ferme du Coupet**. A partir de cette date, la famille Salgues, éleveurs de vaches laitières, constate une **mortalité accrue de ses bêtes** : en quelques mois, **50 vaches meurent, la production de lait chute. Des vaches deviennent aveugles**. Le troupeau se regroupe dans le coin le plus éloigné de l'antenne. ...

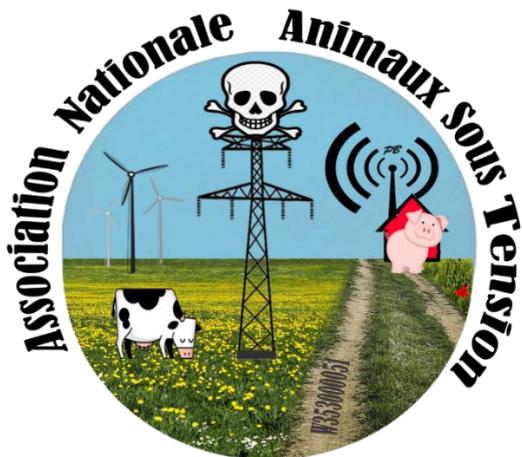
L'éleveur, Frédéric Salgues, témoigne : « Les rares fois où des employés d'Orange coupaient les émissions de l'antenne pour faire des réglages, les bêtes semblaient renaître aussitôt, instantanément ! »

... **la relation de cause à effet entre le dépérissement des vaches, leur mortalité et la présence de l'antenne a été clairement établie par l'expertise, ...**

Voir, entre autres, l'article de Manuel Rufe, de France Inter, du 4 juin 2021 (3), mentionnant le rapport du député du Maine-et-Loire, Philippe Bolo : « **Aujourd'hui, il y a des élevages partout en France qui sont dans des situations très complexes. Il y a même des cas dramatiques avec la mort d'animaux, alors quoi qu'on en pense, ça en fait un sujet à regarder de près, car des questions se posent. Ce n'est pas dans la tête des**

éleveurs, ni le fait d'individus opposés aux nouvelles technologies. (C'est nous qui soulignons).  
Que fera l'Etat face à la multiplication de ces cas ? Voilà la question.

Site Association Nationale Animaux sous Tension <https://animauxsoustension.org>



### BUT ET OBJETS

Défendre les droits, les intérêts des éleveurs (et leurs outils de travail), victimes de »rayonnements électromagnétiques, des tensions parasites, et de courants vagabonds.

Cette rubrique concerne également la prise en compte des intérêts des citoyens et habitants des divers sites impactés par ces anomalies , pour leur santé et autres troubles pathologiques.

Exemple de cas récents (parmi beaucoup d'autres touchant l'élevage de toutes espèces d'animaux)

<https://animauxsoustension.org/17837-2/>



Reportage sur YouTube « *Justice : des éleveurs caprin accusent Enedis* »

[https://www.youtube.com/watch?v=MBfaUSRh](https://www.youtube.com/watch?v=MBfaUSRhXxA)

[XxA](#)



Joël et Martine Monsarat, ainsi que leur fils Lionel, élèvent des chèvres pour le lait. Depuis 2011, ils subissent des dommages sur leur cheptel (maladies, paralysies, comportements anormaux, tarissement du lait, mort) à cause d'un transformateur d'Enedis. Ces mésaventures les ont amenés au redressement judiciaire; leurs pertes sont évaluées à un million d'euros environ. Ils ont enfin compris ce qui leur arrivait et se sont rapprochés de l'association basée au Mans, « Animaux sous tension » qui réunit des victimes des ondes électro-magnétiques comme eux. Ils s'appêtent à déposer plainte pour obtenir réparation.

Les animaux sont affectés par leur museau et leurs pattes humides qui captent les courants parasites qui se propagent dans le sol, y compris par les eaux souterraines. Ces courants n'affectent pas les humains.

<https://animauxsoustension.org/antenne-4g-et-bovins-morts-a-mazeyrat-dallier-la-justice-ordonne-une-expertise/>

### Antenne 4G et bovins morts à Mazeyrat-d'Allier : la justice ordonne une expertise



Les trois agriculteurs affirment que depuis l'installation du pylône de téléphonie mobile à moins de 300 mètres de la ferme, les animaux ont changé de comportement ; le lait a perdu en qualité et en quantité ; la mortalité des bovins a été multipliée par quatre.

Les associés du Gaec du Coupet sont satisfaits.

Vendredi, [le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay a ordonné une expertise](#) pour vérifier une possible cause à effet de l'antenne 4G en fonctionnement depuis juillet à côté de leur ferme, et la chute de production de lait ainsi qu'un accroissement important de la mortalité du bétail.

« Nous sommes soulagés d'avoir été entendus. Il était temps », ont déclaré Géraldine Jammes, Frédéric et Yannick Salgues à l'annonce du délibéré ce vendredi.

« C'est important qu'un expert indépendant vienne sur place voir ce qui se passe sur l'exploitation. Un temps, on demandait l'arrêt de l'antenne. Aujourd'hui, on préfère que l'expert constate le comportement des vaches quand elle est en fonctionnement et quand elle est débranchée. [Depuis huit mois, nos bêtes pâtissent](#) et nous, on n'en peut plus de les voir souffrir et mourir ».

En sept mois, 34 bovins sont morts. La production de lait a été divisée quasiment par deux.

<https://animauxsoustension.org/a-etrelles-ils-contestent-limplantation-dune-antenne-relais/>

**SANTÉ**

L'antenne de 40 mètres de hauteur va être implantée par l'opérateur Orange chez un voisin agriculteur qui a signé un bail de 12 ans et ne peut plus se rétracter. « Nous avons appris le projet quand le panneau de déclaration préalable a été posé », expliquent Didier et Marie-Jeanne Martin d'Étrelles (35) qui craignent l'impact des ondes électromagnétiques sur la santé de leur vaches et leur propre santé. « En plus, l'antenne sera installée dans une zone humide amplifiant la fuite des courants dans le sol. » Ils prennent l'exemple d'un autre voisin agriculteur qui détient une antenne-relais depuis 24 ans et qui a décidé de résilier son bail car il a eu de gros soucis dans son élevage de porc.

A photograph of a tall, slender metal antenna tower standing in a rural landscape. The tower is positioned in a field with some trees in the background under a clear sky. The tower has several horizontal cross-arms near the top, likely for mounting antennas.

Leur fils souhaitait reprendre l'exploitation familiale. « Aujourd'hui il se pose des questions ».

situation. « Nous avons réalisé un bilan sanitaire de notre troupeau d'une quarantaine de vaches avant l'installation de l'antenne pour pouvoir ensuite comparer. » Ils ont aussi rejoint l'association nationale Animaux sous tension (<https://animauxsoustension.org>). Elle rassemble des éleveurs qui se sont regroupés après avoir constaté que leurs animaux (bovins, porcs, volailles, caprins...) souffrent lorsqu'ils se trouvent à proximité d'une antenne-relais, d'une ligne haute tension, d'une éolienne ou d'un transformateur électrique, en raison des rayonnements électromagnétiques et courants électriques émis.

« Les sociétés qui installent ces ouvrages n'ont pas pris la mesure du problème disant qu'elles respectent la réglementation. Mais il faudrait définir des seuils d'exposition pour les animaux, qui sont plus sensibles. Des solutions pourraient être trouvées pour éviter les implantations près des élevages. »

#### Ne pas rester isolés

Didier et Marie-Jeanne Martin invitent les agriculteurs touchés par ces problématiques à ne pas rester isolés et à rejoindre l'association. « Plus nous serons nombreux à nous manifester, mieux les problèmes seront reconnus. »  
Agnès Cussonneau

## 16/06/2022 : Les éleveurs «sous tension» poursuivent leur lutte au tribunal

<https://www.action-agricole-picarde.com/les-eleveurs-sous-tension-poursuivent-leur-lutte-au-tribunal>



Murielle et Didier Potiron étaient entendus au Tribunal de Rennes ce 14 juin. Ils se disent confrontés à de graves problèmes de santé de leurs bovins et d'eux-mêmes depuis la construction d'un parc éolien.

«Pas à pas, la vérité sera faite...», commente Yann Joly, ex-éleveur laitier de la Somme, sur sa page Facebook. Tout comme lui, des agriculteurs soutenus par l'Anast (Association nationale des animaux sous tension) se lancent dans la Bataille ... Tous font un constat similaire: les animaux témoignent de signes inquiétants

après l'implantation de structures émettrices d'ondes électromagnétiques près de leur élevage, allant jusqu'à la perte totale de leur cheptel. ...

### Une première victoire

La justice prend de plus en plus au sérieux ces affaires de troubles liés aux ondes électromagnétiques. Pour rappel, le 3 juin, la société RTE, filiale d'EDF, a été condamnée par le tribunal de Coutances (Manche) à verser plus de 450 000 € à des éleveurs laitiers pour un préjudice concernant leur production, attribué à une ligne à très haute tension (THT). Les éleveurs ont été néanmoins déboutés de leurs demandes au titre des pertes économiques dues aux mammites subies par les bêtes, de même qu'au titre du travail supplémentaire et du préjudice moral subi. RTE a déclaré qu'il «n'écartait pas la possibilité de faire appel».